

CONVENTION DE PARTICIPATION (SECTION 7D – CONSENTEMENT)

Dans le cadre de la participation de _____ (le « participant ») au programme de surveillance du Conseil canadien sur la reddition de comptes (le « CCRC »), et conformément au paragraphe 7d) de la convention de participation entre le participant et le CCRC, le participant consent à la communication de renseignements confidentiels par le CCRC, si le CCRC l'estime appropriée, au Public Company Accounting Oversight Board (le « PCAOB ») aux États-Unis afin d'aider le PCAOB à s'acquitter de son rôle de surveillance à l'égard du participant aux termes de la loi Sarbanes-Oxley.

Le précédent consentement ne constitue pas pour quiconque un consentement à la communication au PCAOB par le CCRC de tout « renseignement personnel » au sens de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* ou de toute loi provinciale applicable en matière de protection de la vie privée ou de toute autre loi provinciale connexe.

« Renseignements confidentiels » a le sens qui lui est donné à l'article 7 de la convention de participation entre le participant et le CCRC.

Je, soussigné(e), _____, suis un signataire autorisé du participant ayant le pouvoir de lier le participant et de consentir en son nom.

Fait le _____.

Nom du participant

Par :

Nom :

Titre :

Signature du témoin